



Heritage d'une maison apres renovation avec pret

Par **sandrine**, le **20/04/2010** à **21:19**

Bonjour,
j'ai heriter d'une maison venant de mon pere.mon conjoint veut faire un pret pour la renovation de cette maison.j'ai 2 enfants et lui aussi.est ce que ses enfants a lui auront des droits sur cette maison

Par **Tisuisse**, le **20/04/2010** à **23:00**

Bonjour,

Quand vous parlez de "conjoint" c'est que vous êtes mariés. Réponse : Oui, ses enfants auront une participation successorale sur la part que représente ce prêt par rapport à la valeur totale de la maison. Pour éviter cela, faites le prêt à votre seul nom.